

**Assemblée Générale de l'Association
Amis et Riverains de l'Anse de Primel
29 octobre 2020 en distanciel**

COMPTE-RENDU

1. quorum

5 membres présents en distanciel, 12 votes par correspondance, 22 procurations sur 72 adhérents à jour de cotisation

2. Le compte-rendu de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Les comptes 2019-2020 ci-dessous sont approuvés à l'unanimité.

A - R - A - P

Rapport financier 2019-2020

En banque au 31/07/2019 :

5229.71 €

En banque au 31/07/2020 :

5624.55 €

Recettes (du 01/08/2019 au 31/07/2020)

Nous avons reçu 360 € de cotisations et 60 € de dons (72 adhérents)

Total 420.00 €

Dépenses (du 01/08/2018 au 31/07/2019)

- Frais de tenue de compte	00.00 €
- Cartes Adhérents	00.00 €
- Cotisation Sauvegarde du Trégor 2019	00.00 €
- Cotisation Peuple des Dunes	00.00 €
- Frais PTT	00.00 €
- Frais d'avocat	00.00 €
- Frais de justice	00.00 €
- Frais de réception (Pot AG 2019)	25.46 €
- TOTAL	25.16 €

Résultat de l'exercice : 394.84 €

A ce jour, pas de liquide en caisse, aucun placement.

Adhésion 2020/2021 : 5 €

5. Le rapport moral ci-dessous est approuvé à l'unanimité

L'année 2020, si différente, restera probablement dans l'Histoire. Peu de gens pensaient possible qu'une crise sanitaire sous forme de maladie infectieuse épidémique mondiale plutôt modérée dans les chiffres de contamination et de morbidité affecte plus durement les pays riches que les pays pauvres. La leçon est juste et sévère : la puissance devient une faiblesse quand elle est mal utilisée ou pire, utilisée à d'autres fins que le bien commun. On devra tirer tous les enseignements de cette diabolique surprise.

Parmi d'autres dommages, ceux subis par les associations, ressources vitales de nos États de Droit, sont considérables. Fondées sur les principes de rencontre, d'échanges, de partage, de délibération et de négociations, elles sont, sur le terrain, l'interface indispensable entre les pouvoirs et les citoyens pour représenter et défendre l'intérêt général. Des projets et des travaux en cours suspendus ou relégués dans l'opacité, des interlocuteurs inaccessibles, pour les associations jusqu'à l'impossibilité de fonctionner selon les procédures légales pouvaient décourager beaucoup de ces bénévoles qui assurent la continuité de la vie associative.

Ajoutée au renouvellement retardé des équipes municipales, cette crise inattendue nous a forcés à nous conformer à l'inaction générale. A l'automne 2019, nous avons soutenu les associations alliées du territoire dans leur mobilisation contre des projets menaçant le fond de l'anse de Primel, comme une aire de carénage en pleine zone humide protégée et de possibles constructions inadaptées au charme de l'environnement.

Au cours de notre réunion de Conseil d'administration du 11 juin, nous avons fait le point sur les dossiers à suivre après le renouvellement des élus municipaux et communautaires. Concernant l'aménagement de l'Anse du Diben, suite aux ateliers de concertation organisés par Morlaix Communauté et à l'élaboration d'un schéma d'orientation, des actions devaient être inscrites au budget 2019 : il s'agissait de travaux urgents d'infrastructure comme le renforcement du quai Déan, une seconde cale de mise à l'eau et une aire de carénage ; ainsi que la programmation de la maison de la pêche Pors Pesket ou encore la réhabilitation du bâtiment ex-Lequertier.

Est aussi apparu un nouveau sujet de préoccupation : des problèmes d'écoulement des eaux pluviales sur le versant Est du Diben, secteur Kerverrot et rue des Prairies. Des riverains se plaignent d'être régulièrement incommodés par des inondations de leur terrain dans les périodes de fortes pluies. Le plan d'évacuation des eaux pluviales dans ce secteur est inadapté à la situation actuelle avec l'augmentation des nouvelles constructions. Ce n'est pas une nuisance inconnue des élus – elle concerne d'ailleurs depuis longtemps d'autres parties du territoire communal – et une réunion sur place a déjà eu lieu avec Madame le Maire et des représentants de Morlaix-Communauté, sans beaucoup d'avancées jusqu'ici. Il nous a semblé que notre association pouvait avoir un rôle à jouer s'il s'agissait d'un enjeu collectif et que nous faisons clairement la distinction entre ce qui relève de la responsabilité des propriétaires privés et ce qui relève des collectivités locales compétentes. Nous avons organisé en juillet une réunion sur site avec des riverains concernés. Cette question fera partie des sujets à aborder avec madame le Maire lors de notre prochaine rencontre.

Enfin demeure le problème préoccupant du devenir du centre du Diben, zone sacrifiée à un bâtiment industriel dont l'utilité, actuelle comme future, reste assez énigmatique, et à des camping-cars parfaitement interposés sur le domaine maritime entre le village et la mer.

Ce sujet prend toute son importance quand on considère les besoins du hameau en espaces publics de rencontres, de manifestations culturelles, d'activités sportives ou sanitaires ou simplement touristiques liées à la mer et à la beauté naturelle du site. Nous sommes décidés à persévérer dans nos efforts pour défendre une vision d'avenir d'un village vivant en harmonie avec son charme paysager et ses richesses culturelles.

Les actions que nous mènerons dès maintenant consisteront donc à reprendre contact avec Jean-François Jacob, repreneur des Viviers de la Méloine, demander un rendez-vous à Nathalie Bernard qui entame son deuxième mandat de maire, reprendre contact avec Morlaix Communauté et son nouveau vice-président en charge du littoral.

Hommages

Pour rendre hommage à Odette Grzegorzulka, disparue à l'automne dernier, il a été décidé de faire au nom de l'ARAP une bouture de rosier ancien et de la planter à l'automne à côté de sa tombe au cimetière de Plougasnou. La bouture provient du jardin de Françoise Portolano-Camet, amie proche d'Odette.

Nous avons aussi une pensée émue pour Christine Loussot, son sourire, et l'engagement qui fut le sien depuis le début de nos efforts collectifs pour protéger les citoyens de décisions parfois trop peu soucieuses de leurs intérêts.

Nous ne pouvons que souhaiter que la nouvelle année de vie de notre association soit moins ingrate que celle en cours, et que nous sachions garder nos forces et notre foi en l'importance de la qualité de la vie quand elle est généreuse et partagée

6. Renouveaulement du Conseil d'Administration

Le tiers sortant est composé de Dominique Geoffray, Odette Grzegorzulka , Anne Oppetit. Trois candidats se présentent.

Dominique Geoffray est candidat et est élu à l'unanimité

Anne Oppetit est candidate et est élue à l'unanimité

Ineke Prummel est candidate et est élue à l'unanimité

Les autres membres du Conseil d'Administration sont Laurence Allix (2021), Elisabeth Birot (2022), Pierre-Yvon Boisnard (2021), Thierry Flamanc (2022), Philippe Gérin (2022), Christian Millet (2021)

Fin de l'Assemblée Générale

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration élit à l'unanimité son bureau

Philippe Gérin, Président

Pierre-Yvon Boisnard, Trésorier

Anne Oppetit, Secrétaire